



FutuRIS,
plate-forme prospective
sur le système français de
recherche et d'innovation

*Faire progresser les stratégies
et la conduite du changement*

ASSOCIATION
NATIONALE DE
LA RECHERCHE
TECHNIQUE

FutuRIS, faire progresser les stratégies et la conduite du changement

La récente loi d'orientation et de programmation pour la recherche, la création d'agences et de pôles vont produire des changements. Ils dépendront de la manière dont ces nouveaux instruments vont être utilisés, d'où l'intérêt pour l'ensemble des acteurs de bénéficier, dans la durée, de travaux visant à identifier, caractériser et mettre en perspective le système et ses évolutions.

FutuRIS est une plate-forme de prospective stratégique qui a pour missions :

- ▶ **d'analyser** les évolutions du système français de recherche et d'innovation (SFRI),
- ▶ **d'approfondir** des sujets majeurs,
- ▶ **d'aider à promouvoir** les bonnes pratiques.

De l'opération à la plate-forme FutuRIS : vision prospective et travail collectif

iFutuRIS a tout d'abord été une opération de prospective qui, de 2003 à 2005, a réalisé un diagnostic du système français de recherche et d'innovation, construit des scénarios d'évolution à l'horizon 2020 et proposé des réformes dans le cadre de la préparation de la loi pour la recherche et l'innovation dont l'architecture s'est en partie inspirée de ses travaux.

La réforme étant engagée, il est nécessaire d'accompagner le changement, en s'éclairant de regards prospectifs à moyen terme.

À une opération à durée limitée a succédé une plate-forme à vocation permanente qui continue d'appliquer la **méthode FutuRIS**.

La prospective fournit un cadre d'ensemble à l'analyse, permettant d'évaluer le sens et la portée des questions et propositions. Elle offre des repères pour apprécier l'évolution constatée du système de recherche et d'innovation.

Le travail collectif, dans des configurations variables (cercles, groupes d'études...), en faisant appel aux compétences externes de référence, répond à la nécessité d'étayer les recommandations. Il permet de faire émerger les questions prioritaires, de les traiter et d'aider à la diffusion et à l'appropriation des résultats.

ment en matière de recherche et d'innovation

Une plate-forme de travail

- ▶ **des groupes de concertation**, mêlant acteurs et analystes, qui sont chargés de réaliser des études, de formuler des propositions et d'esquisser des expérimentations sur les thèmes choisis par le comité d'orientation ("localisation internationale des forces de RDI et attractivité des territoires", "suivi du SFRI et de ses instruments", "adéquation public - privé", ...)
- ▶ **un ouvrage annuel de référence sur le système français de recherche et d'innovation** synthétisant les travaux des groupes de concertation. Il inscrit les résultats obtenus dans une perspective d'ensemble, fait le point sur les évolutions stratégiques et opérationnelles constatées au regard des ambitions affichées, donne des repères internationaux et identifie des « bonnes pratiques » et améliorations dignes d'être connues ;
- ▶ **des conférences et séminaires** permettant d'améliorer la connaissance d'un thème et de présenter les résultats des travaux collectifs ;
- ▶ **un espace documentaire coopératif** (fonds ordonné des références bibliographiques essentielles sur la recherche et l'innovation en France et dans le monde) et un système d'alerte électronique personnalisé assurant le suivi de l'actualité...



Dix champs d'intérêt

- 1 L'évolution générale du SFRI dans son contexte international et l'impact des nouveaux outils.
- 2 Les stratégies européennes, le positionnement des acteurs français au sein de l'Espace européen de la recherche et de l'innovation.
- 3 Les dimensions humaines et sociétales, leurs effets en termes de besoin et d'organisation. La place de la RDI dans le tertiaire.
- 4 La capacité des décideurs à opérer des choix et une programmation, l'usage de la LOLF, la construction de stratégies concertées, le pilotage stratégique.
- 5 Les circuits de financement et leur caractère incitatif, la mise en correspondance des résultats avec leurs objectifs, l'équilibre et la pertinence des actions.
- 6 L'autonomie des acteurs, l'allègement des procédures, le développement du contrôle a posteriori, la promotion de la réactivité du système, les équilibres de gouvernance entre public et privé.
- 7 L'emploi scientifique et technique, la gestion des ressources humaines, l'ouverture des carrières, les rapports avec enseignement et formation.
- 8 La place de la R&D dans la stratégie des entreprises.
- 9 L'attractivité des régions françaises pour la recherche et l'innovation.
- 10 Le couplage public - privé.

Le comité d'orientation

Il est actuellement composé de 25 personnalités de la recherche et de l'innovation représentant en majorité les souscripteurs de FutuRIS (ministères, agences, entreprises, établissements de recherche).

Un travail en partenariat



L'équipe projet

Direction scientifique : Jacques Lesourne, Rémi Barré et Germain Sanz

Nadège Bouquin, responsable du service

Vincent Charlet

Sophie Claret-Tournier

Jérôme Fontaine

Florence Lesné

Catherine Raffour

Nous contacter



ANRT - FutuRIS - 41, boulevard des Capucines - 75002 Paris - Tél : (33)1 55 35 25 50

<http://www.anrt.asso.fr> - futuris@anrt.asso.fr